

COMMUNE D'ARD O I X

<p style="text-align: center;">CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 20 JUILLET 2015 A 19 H 30</p>

-CENTRE MUNICIPAL DE SANTE

Catherine DESFONDS donne un récapitulatif de ses recherches au niveau du recrutement d'un médecin salarié ou libéral.

Elle informe qu'un dossier d'appel à projet a été élaboré afin de solliciter des subventions.

Elle donne le compte-rendu d'une rencontre avec une société spécialisée dans la gestion des projets de recherche, sélection et accompagnement de professionnels de santé.

Le conseil municipal décide de consulter plusieurs cabinets de recrutement ainsi que de poursuivre le projet de création du centre municipal de santé.

- COMMERCES LOGEMENTS ET LOCAUX PROFESSIONNELS « LES AUCHES »

LOCAL ORTHOPHONISTE 2

Le conseil municipal décide de passer un bail précaire avec une deuxième orthophoniste qui s'installera au 1^{er} août 2015. Ce bail sera conclu pour une période de 6 mois renouvelable et prendra fin dans le cas d'un recrutement de médecin.

LOCAL SOPHROLOGUE

Le conseil municipal décide de passer une convention avec une sophrologue pour la location d'un local au 30 Rue des Auches à compter du 1^{er} septembre 2015.

LOCAL ORTHOPHONISTE 1 – KINESITHERAPEUTE ET ESTHETICIENNE - SOPHROLOGUE

Le conseil municipal précise qu'une provision sera demandée chaque mois en plus du loyer pour les charges incombant aux nouveaux professionnels installés.

-BATIMENTS COMMUNAUX

LOCAL DE LA COIFFEUSE

Dans le but de disposer du local de la coiffeuse à temps plein, le conseil municipal décide de résilier la convention liant la commune et Madame PILI pour un départ au 1^{er} mars 2016 (ce local étant utilisé actuellement deux demi-journées par semaine).

-ASSAINISSEMENT

Antoine GACHES donne un compte-rendu des travaux en cours au lieu-dit Bauvoir. Ils seront terminés à la fin du mois d'août car il reste le passage du consuel et d'ERDF. Le goudronnage sera effectué au mois de septembre.

-ELABORATION DU PLU

Antoine GACHES donne un compte rendu de la réunion du vendredi 3 juillet 2015 (2^{ème} réunion).

Il informe qu'une réunion publique d'information aura lieu le mercredi 16 septembre à 18 heures 30 à la salle des fêtes.

Il précise que sur 30,8 hectares de zone constructible actuellement, le PLU à élaborer ne devrait en justifier que 10.

La population estimée en 2027 serait de 1569 habitants et justifierait de 144 nouvelles résidences principales.

-VOIRIE

Le conseil municipal accepte la cession de parcelles au lieu dit les Mountiallières et le Bruas.

-ECOLES

SUBVENTION MAITRE E

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 30 € pour les frais de fonctionnement de Monsieur Guillaume RONZON, Professeur des écoles, Maître E, chargé au sein du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED) de l'aide à dominante pédagogique.

-DIVERS

MOTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, la motion de soutien à l'action de l'association des Maires de France pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

ASSOCIATIONS

Antoine GACHES informe qu'il est interdit aux associations d'afficher leur fête sur la grille du foot de Brénieux et qu'un arrêté d'interdiction a été pris à cet effet par la commune de Saint-Romain d'Ay.